NORME INTERNATIONALE

ISO 18805

Première édition
2017-09

Classification des pneumatiques — Machines agricoles, engins forestiers et engins de construction

Tyre classification — Agricultural, forestry and construction machines

Numéro de référence
ISO 18805:2017(F)

© ISO 2017



DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO 2017, Publié en Suisse

Droits de reproduction réservés. Sauf indication contraire, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, l'affichage sur l'internet ou sur un Intranet, sans autorisation écrite préalable. Les demandes d'autorisation peuvent être adressées à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Ch. de Blandonnet 8 • CP 401
CH-1214 Vernier, Geneva, Switzerland
Tel. +41 22 749 01 11
Fax +41 22 749 09 47
copyright@iso.org
www.iso.org

Sommaire

Page

Avant-propos ..... **iv**
1 Domaine d'application **1**
2 Références normatives **1**
3 Termes et définitions **1**
4 Classification et nomenclature des pneumatiques **1**

© ISO 2017 – Tous droits réservés

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (IEC) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient, en particulier de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2 (voir www.iso.org/directives).

L'attention est attirée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence. Les détails concernant les références aux droits de propriété intellectuelle ou autres droits analogues identifiés lors de l'élaboration du document sont indiqués dans l'Introduction et/ou dans la liste des déclarations de brevets reçues par l'ISO (voir www.iso.org/brevets).

Les appellations commerciales éventuellement mentionnées dans le présent document sont données pour information, par souci de commodité, à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un engagement.

Pour une explication de la nature volontaire des normes, la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, ou pour toute information au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) concernant les obstacles techniques au commerce (OTC), voir le lien suivant: www.iso.org/avant-propos.

Le présent document a été élaboré par le comité technique ISO/TC 31, *Pneus, jantes et valves*, sous-comité SC 5, *Pneus et jantes pour machines agricoles*.

© ISO 2017 – Tous droits réservés

Classification des pneumatiques — Machines agricoles, engins forestiers et engins de construction

1 Domaine d'application

Le présent document, spécifie les codes de classification de tracteurs et machines agricoles et forestières.

2 Références normatives

Les documents suivants cités dans le texte constituent, pour tout ou partie de leur contenu, des exigences du présent document. Pour les références datées, seule l'édition citée s'applique. Pour les références non datées, la dernière édition du document de référence s'applique (y compris d'éventuels amendements).

ISO 4223-1, *Définitions de certains termes utilisés dans l'industrie du pneumatique — Partie 1: Pneumatiques*

3 Termes et définitions

Pour les besoins du présent document, les termes et les définitions de l'ISO 4223-1 ainsi que les suivants, s'appliquent.

L'ISO et l'IEC tiennent à jour des bases de données terminologiques destinées à être utilisées en normalisation, consultables aux adresses suivantes:

— IEC Electropedia: disponible à l'adresse http://www.electropedia.org/

— ISO Online browsing platform: disponible à l'adresse http://www.iso.org/obp

4 Classification et nomenclature des pneumatiques

Les définitions des pneumatiques en fonction de leur usage, figurent dans le Tableau 1.

La nomenclature et les marquages de code de classification figurent dans le Tableau 2.

Le code de classification ne fait pas partie du marquage de la dimension et son usage est facultatif. Lorsqu'il est utilisé, le code doit être clairement séparé du marquage de la dimension sur les pneumatiques.

Tableau 1 — Définition des pneumatiques en fonction de leur usage

Pneumatique pour roues motrices de tracteurs	Désigne un pneumatique conçu pour être monté sur les essieux moteurs de tracteurs agricoles et forestiers adaptés à des couples élevés et soutenus.
Pneumatique pour roues directrices de tracteurs	Désigne un pneumatique conçu pour être monté sur les essieux non moteurs de tracteurs agricoles et forestiers.
Pneumatique pour machines	Désigne un pneumatique essentiellement conçu pour les machines ou outils agricoles ou pour des remorques agricoles, non adaptés à des couples élevés et soutenus.
Pneumatique traction	Désigne un pneumatique essentiellement conçu pour équiper les essieux moteurs (tractés) de machines ou d'outils agricoles, excluants des couples élevés.

© ISO 2017 – Tous droits réservés